

\$ 53.500.000.000

L'homme le plus riche du monde n'est plus le numéro un de Microsoft, Bill Gates, mais le Mexicain **Carlos Slim Helu**. Slim est un homme d'affaires rusé qui investit principalement au Mexique, entre autres, dans les télécoms. Son emprise est telle que ce pays d'Amérique du sud est parfois appelé «Slimlandia».

Source : www.forbes.com

Top 10 des hommes les plus riches selon Forbes

1. Carlos Slim Helu (Mexique): \$ 53.500.000.000
2. Bill Gates (USA): \$ 53.000.000.000
3. Warren Buffet (USA): \$ 47.000.000.000
4. Mukesh Ambani (Inde): \$ 29.000.000.000
5. Lakshmi Mittal (Inde): \$ 28.700.000.000
6. Lawrence Ellison (USA): \$ 28.000.000.000
7. Bernard Arnault (France): \$ 27.500.000.000
8. Eike Batista (Brésil): \$ 27.000.000.000
9. Amancio Ortega (Espagne): \$ 25.000.000.000
10. Karl Albrecht (Allemagne): \$ 23.500.000.000

Les intérêts notionnels : l'intérêt fictif

La déduction des intérêts notionnels est une mesure fiscale introduite par les pouvoirs publics et destinée à combattre la discrimination entre le financement par fonds propres et le financement par fonds de tiers. Cette mesure doit également stimuler les entreprises à réaliser de gros investissements dans notre pays. Il s'agit d'un intérêt fictif qu'une entreprise peut calculer sur ses fonds propres. Ce chiffre peut alors être déduit des impôts, diminuant par là même les bénéfices imposables et le montant des impôts.

Source : www.minfin.fgov.be

Payez sans risque dans toute l'Europe



Dans notre pays, des millions de paiements sont domiciliés. Depuis peu, on parle également de domiciliation européenne. Dorénavant, vous pouvez donc régler votre abonnement à un magazine britannique ou la facture trimestrielle de gaz de votre seconde résidence en France comme une simple facture de téléphone. Il est même possible d'établir une domiciliation pour un paiement unique. Imaginons que vous vouliez acheter un salon, mais que vous ayez peur de payer avant d'être livré. Avec une domiciliation, vous êtes sûr que le vendeur n'aura son argent qu'après livraison. Une innovation plutôt rassurante...

Source : www.belgium.be